



Réseau
*Famille et
Scolarisation
en Afrique*



Réseau
Ouest et Centre
Africain de
Recherche en
Education

Colloque international
Éducation, Violences, Conflits et Perspectives de Paix en Afrique
Yaoundé, 6 au 10 mars 2006

La violence à l'école en Côte d'Ivoire : quelle implication des syndicats d'étudiants et élèves?

Adja Ferdinand VANGA
Anzian KOUACOU
Lazare SIKA



La violence à l'école en Côte d'Ivoire : quelle implication des syndicats d'étudiants et élèves?

Adja Ferdinand VANGA¹ et Lazare SIKA²

¹ Université de Bouaké (URES de Korhogo), af_vanga@yahoo.fr

² ENSEA, sika.lazare@yahoo.fr

RESUME

En Côte d'Ivoire, la violence en milieu scolaire et universitaire a connu une évolution rapide depuis l'avènement du multipartisme en 1990. Si le contenu de la formation n'a pas véritablement changé, les rapports entre acteurs de l'école, par contre, se sont considérablement dégradés. En effet, avant le multipartisme, les élèves et étudiants jouaient leur rôle d'apprenants et respectaient les autorités académiques. Les enseignants étaient confortés dans leur statut de maîtres et assuraient une formation de qualité. L'administration et le politique, quant à eux, veillaient au bon fonctionnement du système éducatif et n'hésitaient pas à prendre des mesures disciplinaires selon les cas. C'était une situation relativement paisible dans un contexte où le seul syndicat des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire était affilié au seul parti politique d'alors.

A partir de 1990, date de l'avènement du multipartisme en Côte d'Ivoire, il y a eu une escalade de la violence en milieu scolaire et universitaire. Quelques fois, cette violence a dépassé le cadre de l'école. Cette communication a pour objectif de faire ressortir l'implication des syndicats d'étudiants et élèves de Côte d'Ivoire dans la violence à l'école.

La collecte des données a concerné des rapports d'organisations internationales, des articles de presse et une enquête psychosociale auprès des élèves, étudiants et enseignants qui ont subi une violence en milieu scolaire et universitaire. Il y a eu aussi des entretiens avec des autorités universitaires.

Les investigations ont permis de constater qu'avec le multipartisme, plusieurs syndicats d'élèves et étudiants ont été créés. Par ailleurs, le contrôle de l'école, à travers la maîtrise des syndicats, est devenu un véritable enjeu pour le politique. C'est dans ce contexte qu'un syndicat d'élèves et d'étudiants a réussi à supplanter tous les autres syndicats pour devenir la référence en matière de défense des droits des élèves et étudiants.

Toutefois, contrairement à sa vocation initiale, ce mouvement a imposé sa loi aussi bien à l'école qu'à l'ensemble de la société civile. A cet effet, des étudiants sont violentés sur les campus, des enseignants sont brutalisés et humiliés pendant les cours sans aucune sanction disciplinaire. En outre, la guerre des clans s'est développée au sein du syndicat majoritaire en milieu scolaire et universitaire, occasionnant ainsi des meurtres à l'arme blanche sans que les auteurs ne fassent l'objet de poursuites judiciaires. En 2004, le syndicat en question a même défié l'autorité judiciaire en agressant des magistrats dans l'exercice de leur fonction.

Avec le conflit ivoirien qui a consacré la partition de la Côte d'Ivoire en deux depuis le mois de septembre 2002, le secrétariat général de la rébellion et la présidence du mouvement de patriotes ivoiriens dans la partie gouvernementale, sont tous deux dirigés par des ex-responsables du syndicat qui contrôle le milieu scolaire et universitaire. La guerre des clans au sein dudit syndicat s'est donc transportée dans le conflit armé que connaît le pays.

Mots clés : Violence – Ecole – syndicat – impunité – Côte d'Ivoire

Introduction

En Côte d'Ivoire, la violence en milieu scolaire et universitaire a connu une évolution rapide depuis l'avènement du multipartisme en 1990. Si le contenu de la formation n'a pas véritablement changé, les rapports entre acteurs de l'école, par contre, se sont considérablement dégradés. Mais que renferme la notion de violence ?

Kriegel (*Internet*) définit la violence comme étant "la force dérégulée qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychique pour mettre en cause dans un but de domination ou de destruction l'humanité de l'individu". D'après le Petit Robert (*Internet*), la violence désigne tout acte par lequel quelqu'un agit sur un autre ou le force à agir contre sa volonté. Debarbieux (*Internet*) dira, quant à lui, que la violence est la désorganisation brutale ou continue d'un système personnel, collectif ou social se traduisant par une perte d'intégrité qui peut être physique, psychique ou matérielle (et ceci sans qu'il y ait forcément agresseur ou intention de nuire). Pour ce dernier, elle est dépendante des valeurs, des codes sociaux et des fragilités personnelles des victimes et peut s'actualiser dans un des trois domaines suivants : les crimes et délits commis à l'école et définis par le Code pénal, les incivilités définies par les acteurs sociaux, et le sentiment d'insécurité ou de violence qui résulte des deux composantes précédentes.

En effet, avant le multipartisme, les élèves et étudiants jouaient leur rôle d'apprenants et respectaient les autorités académiques. Les enseignants étaient confortés dans leur statut de maîtres et assuraient une formation de qualité. L'administration et le politique, quant à eux, veillaient au bon fonctionnement du système éducatif et n'hésitaient pas à prendre des mesures disciplinaires selon les cas. C'était une situation relativement paisible dans un contexte où le seul Mouvement des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (MEECI) était affilié au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (le PDCI), parti unique d'alors.

A partir de 1990, date de l'avènement du multipartisme en Côte d'Ivoire, il y a eu une escalade de la violence en milieu scolaire et universitaire. Quelques fois, cette violence a dépassé le cadre de l'école. Cette communication a pour objectif de faire ressortir l'implication des syndicats d'étudiants et élèves de Côte d'Ivoire dans la violence à l'école.

Pour la collecte des données, les investigations ont porté sur des rapports d'organisations internationales, des articles de presse et une enquête psychosociale auprès des élèves, étudiants et enseignants qui ont subi une violence en milieu scolaire et universitaire. Il y a eu aussi des entretiens avec des autorités universitaires.

La communication s'articule autour de quatre points qui sont : le sentiment d'insécurité en milieu scolaire et universitaire, les conflits de leadership en milieu scolaire et universitaire, l'implication du politique dans l'action syndicale en milieu scolaire et universitaire, les données conjoncturelles explicatives de la violence en milieu scolaire et universitaire.

1- Sentiment d'insécurité en milieu scolaire et universitaire

Dans l'ensemble, le niveau de violence perçu par les acteurs du système éducatif ivoirien semble s'être aggravé ces dernières années. En effet, la violence se présente sous la forme de violence verbale ou incivilité et d'agressions physiques.

1.1 Au niveau du personnel enseignant

La violence verbale ou incivilité est la forme de violence la plus exercée sur les enseignants. Elle se manifeste principalement dans un langage agressif. Lors des manifestations de colère ou de grève, l'enseignant est sommé par les étudiants d'arrêter son cours sous peine d'agression physique. Le mercredi 25 janvier 2006, à l'occasion d'un deuil national décrété par un syndicat d'élèves et d'étudiants, les enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur sont restés pour la plupart, à la maison. Ceux que l'on a rencontré estiment, "qu'il n'est pas question de braver ce mot d'ordre des étudiants et de s'exposer gratuitement à des représailles de leur part."

Par contre, les témoignages d'enseignants ayant subi une violence physique sont peu nombreux. Quelque soit le nombre d'actes posés, cela est ressenti par l'ensemble du corps enseignant comme une humiliation condamnable. A titre d'exemple, en 2002, un enseignant de l'Université de Bouaké a été poursuivi par des étudiants en année de Maîtrise de droit. L'enseignant a été rattrapé hors de l'Université, déshabillé jusqu'au caleçon et battu. Les étudiants en question ont reproché à l'enseignant d'avoir refusé le repêchage des moyennes d'examen de fin d'année jusqu'à un seuil jugé raisonnable.

L'on assiste, ainsi, à une remise en cause du sens, à une crise affirmée des valeurs et la violence remet en cause l'identité professionnelle des enseignants : leur image de soi se dégrade. Il y a une perte de lisibilité du métier et les missions confiées à l'école sont en réalité impossibles à réaliser. Comme résultat, il y a la perte de confiance en l'autorité symbolique de l'enseignant et l'apparition de plusieurs formes de légitimité de cette fonction. Ainsi, tel enseignant privilégiera le seul enseignement de sa discipline, tel autre acceptera de " faire du social ", etc.

1.2 Au niveau du personnel administratif

Les responsables d'établissements secondaires et universitaires subissent très souvent de fortes pressions de la principale organisation syndicale d'élèves et d'étudiants. Apparaissant comme de véritables groupes de pression, les étudiants membres de cette organisation, influencent les politiques d'admission et d'attribution des chambres universitaires, etc.

En dépit de cette collaboration, il arrive des fois où les responsables administratifs sont agressés physiquement par les étudiants. C'est le cas de l'Unité Régionale de l'Enseignement Supérieur (URES) de Korhogo où en 2001, les étudiants ont exigé le départ du Directeur de l'Institution. Pour mettre à exécution leur revendication, ces étudiants ont d'abord séquestré leur directeur. Ils l'ont ensuite conduit de l'URES à la Préfecture du Korhogo, distante de 5 Km, à pied et en culotte. Face à ce constat, le Préfet a transmis la revendication des étudiants au Ministère de l'Enseignement Supérieur et un nouveau directeur a été désigné en Conseil des Ministres.

1.3 Au niveau des élèves et étudiants

A l'instar des autres universités du pays, de nombreux étudiants de l'université d'Abidjan Cocody, dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire, sont plus préoccupés par leur sécurité que par leurs études à l'université où un syndicat d'étudiants, a recours au viol et à la torture pour imposer sa loi sur le campus (*Nations Unies, 2005*).

Par ailleurs, il y a un délit qui semble répandu, c'est le racket. D'abord sorte de distraction, de jeu réglé, il est devenu un moyen de pression sur les élèves et étudiants.

Pour les victimes comme les auteurs, cela n'arrive pas à n'importe qui; il y a des signes "victimaire" tenant d'abord à la soumission. Beaucoup connaissent les coupables, mais la menace fonctionne, et on ne parle pas volontiers à l'autorité compétente. Que ferait cette autorité qui, elle-même, est constamment menacée par le principal mouvement des élèves et étudiants ?

En 2003, les étudiants déplacés de guerre ont reçu un soutien financier de la part du Président de la République. Ceux qui ont perçu leur part, ont été contraints de verser un certain montant au principal syndicat d'élèves et étudiants. Selon le témoignage de quelques étudiants, les retardataires n'ont pu percevoir leur part. L'organisation syndicale en question est passée exiger cet argent auprès l'administration universitaire chargée des bourses d'étudiants.

Il faut souligner aussi le cas d'un étudiant qui est allé "faire pipi" dans la broussailles à une vingtaine de mètres de la faculté de Droit de l'Université d'Abidjan Cocody. Un groupe d'étudiants se réclamant d'un syndicat, lui ont signifié l'interdiction d'uriner à l'endroit en question. En contrepartie de son acte, une amende de 2 000 FCFA lui a été exigée. N'ayant pas la somme demandée, sa carte d'étudiant, sa carte de bus et son téléphone portable lui ont été arrachés.

Comme le souligne Debarbieux (*Internet*), le racket est à prendre au sérieux, même sous ses formes bénignes. Il induit en effet une souffrance des victimes et une dangereuse limite autour de laquelle voyagent les coupables. Ce phénomène explique parfois à lui seul l'impression de violence qui peut exister dans un établissement scolaire ou universitaire qui, par ailleurs, possède une bonne ambiance et une équipe soudée.

2- Conflits de leadership en milieu scolaire et universitaire

2.1 A l'intérieur des syndicats

La principale organisation syndicale en milieu scolaire et universitaire ivoirien (La FESCI), après dix ans de lutte syndicale, était au bord de l'éclatement au cours de la période 2000-2001 (*Kesy, 2001*). On a assisté à un bicéphalisme au sein de cette organisation syndicale. Ce bicéphalisme a occasionné des bagarres violentes à l'arme blanche, entraînant de nombreux blessés, plusieurs morts et l'exil massif de plusieurs des responsables dudit syndicat en Afrique et en Europe.

Quelques années plus tard, le principal mouvement étudiant était en proie à une crise interne. Cela risquait de déboucher sur une résurgence de la violence sur les cités universitaires (*Doumbes, 2006*).

En effet, depuis le 13 décembre 2005, le nouveau leader de la FESCI a décidé de dissoudre les sections des campus 1 et 2 de l'université d'Abidjan Cocody. Il a aussi gelé les activités de ces sections.

L'une des causes de cette crise serait la lutte souterraine que se livreraient les clans Blé Goudé (Président de l'Alliance des jeunes Patriotes) et Damana Pikas (Ex Président de la Jeunesse de l'actuel parti politique au pouvoir).

Après sa victoire à l'élection du 22 mai 2005, le nouveau secrétaire général de la FESCI, d'abord mené une guerre sans merci contre les anciens élèves et étudiants dissidents. Alors la purge qui aurait commencé au lendemain de l'élection, allait s'intensifier dans les différentes cités universitaires selon des témoignages d'étudiants. A la cité universitaire de Williamsville par exemple, l'étudiant Kouamé Armand dit Armando, qui se serait illustré de manière

radicale au sein du principal mouvement étudiant, est mort dans des circonstances non élucidées.

2.2 Entre syndicats

le 23 juin 2003, l'ex secrétaire général de la FESCI de la Faculté de Droit de l'université de Bouaké, Abib Dodo, a été enlevé et pendu par des étudiants. En dissidence avec la FESCI, ce leader de la jeunesse communiste et membre fondateur de l'Association Générale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (AGEECI) a trouvé la mort dans des conditions dramatiques (*Doumbes, 2006*).

Un an après la mort de Abib Dodo, le 23 juin 2004, c'est le tour de mademoiselle Soro N., membre de l'AGEECI qui a été violée par des étudiants. Le secrétaire général de l'AGEECI impute ces actes de violence à la FESCI (*Soir info, 2005*).

Selon les informations recueillies par Souhoné (2005), deux étudiants de l'AGEECI, section de l'université de Bouaké, ont été physiquement agressés le jeudi 14 juillet 2005 par d'autres étudiants. Ces deux étudiants distribuaient des prospectus de leur association à d'autres étudiants à une des gares d'autobus à Abidjan. Ils auraient été battus par une cinquantaine d'individus se réclamant de la FESCI.

Le dernier cas est celui de deux étudiants membres de l'AGEECI qui ont été enlevés le 14 décembre 2005, par d'autres étudiants, puis jetés à la mer. Ils ont eu la vie sauve grâce à des maîtres nageurs. Pour lever toute équivoque, le secrétaire général de la FESCI, en tournée dans la localité de Bouaflé, a fait la déclaration suivante : « de même que je ne peux aller installer la FESCI en zone rebelle, de la même manière il n'y aura aucune section de l'AGEECI dans la zone gouvernementale» (*Doumbes, 2006*).

3- Implication du politique dans l'action syndicale en milieu scolaire et universitaire

3.1 De 1990 à 2000

De 1990 à 1999, la FESCI, compte tenu de son influence dans les milieux scolaire et universitaire, va être l'objet de tentatives de récupérations politiques de la part de bon nombre de partis politiques se trouvant dans l'opposition (*Kesy, 2001*). A cette période, le parti politique au pouvoir (le PDCI), soupçonnant ce mouvement étudiant d'être affilié à l'opposition, va réprimer toutes les actions syndicales. Cette perception de la filiation de la FESCI est partagée par des organisations internationales qui estiment que ce syndicat d'étudiants représentait des activistes politiques de différentes tendances, unis pour la circonstance au sein d'un mouvement d'opposition au PDCI (*Nations Unies, 2005*).

Amnesty International (Internet), a relevé un certain nombre de faits constituant un obstacle majeur à l'action syndical en milieu universitaire.

En effet, le 13 février 1992, Martial Ahipeaud, président de la FESCI, et plusieurs autres membres de cette organisation ont été arrêtés après la première manifestation (*Amnesty International, 1992*).

En avril 1993, une quarantaine d'étudiants ont été arrêtés à la suite d'une réunion publique de la FESCI qui avait commencé dans le calme avant d'être dérangée par l'intervention des forces de sécurité. Cette violence a conduit à la dégradation de véhicules et d'autres biens. Les étudiants arrêtés ont été remis en liberté provisoire au bout d'un mois. Bien que les auteurs des actes de violence n'aient pas été formellement identifiés, 44 étudiants ont été jugés par défaut en septembre 1993 et condamnés à des peines d'emprisonnement qui couvraient exactement le temps qu'ils avaient passé en prison. Ils ont été inculpés de coups et blessures et destruction de biens. Ce verdict a été rendu en vertu d'une nouvelle loi adoptée en 1992 prévoyant que « quiconque lance des appels en faveur d'un rassemblement qui dégénère en manifestation violente peut faire l'objet de poursuites, que la personne soit ou non directement responsable d'avoir incité à la violence ou d'y avoir recouru ».

Le 11 mars 1994, à la suite de l'intervention des forces de sécurité sur le campus universitaire de Bouaké, des affrontements ont eu lieu avec les étudiants qui ont saccagé les locaux de l'administration et brisé des vitres. Plusieurs étudiants ont été arrêtés et malmenés. Selon la Ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDHO), certains étudiants "ont été violemment battus, torturés et humiliés par les forces de l'ordre", et certains auraient ensuite été abandonnés à quelque 5 km de Bouaké.

Début mai 1994, les forces de l'ordre sont intervenues à plusieurs reprises sur le campus universitaire d'Abidjan Cocody et auraient apparemment mis le feu à la chambre d'un étudiant. Des incidents violents ont eu lieu au cours desquels un taxi a été brûlé par les étudiants. Ces troubles ont conduit à l'arrestation, les 10 et 11 mai, de plus de 200 étudiants. La quasi-totalité a été libérée peu de temps après parce que, semble-t-il, ces étudiants n'appartenaient pas à la direction de la FESCI qui était particulièrement accusée par le gouvernement d'être responsable de ces troubles.

Le 15 mai 1994, alors que la direction de la FESCI tenait une réunion dans une salle de l'Université d'Abidjan Cocody, les forces de l'ordre sont brutalement intervenues pour disperser les étudiants. Au moins 30 d'entre eux ont été arrêtés. Plusieurs étudiants ont été battus au moment de leur arrestation. L'un d'eux aurait perdu connaissance et aurait été emmené à l'hôpital.

Plusieurs éléments indiquent que les autorités ivoiriennes ont pris prétexte des revendications estudiantines pour démanteler la FESCI. Tant à Abidjan qu'à Bouaké, il semble bien que les arrestations d'étudiants aient visé en priorité ceux qui appartenaient à cette organisation. De plus, lors d'un discours télévisé le 10 mai 1994, le Professeur Saliou Touré, Ministre de l'Enseignement Supérieur, a accusé les militants de la FESCI d'être "le bras séculier de certains partis politiques" et d'être devenus "de véritables loups pour leurs concitoyens." Il a rappelé que la FESCI avait été officiellement dissoute en 1991 et que depuis elle était politiquement "tolérée" mais demeurait interdite d'un point de vue juridique. Créée en 1990, lors de l'instauration du multipartisme, la FESCI avait effectivement été dissoute par un décret datant du 21 juin 1991, à la suite de la mort d'un étudiant.

3.2 Depuis l'an 2000

Au début de l'année 2000, après le coup d'Etat militaire, une crise politique a opposé le FPI (actuel parti au pouvoir) et la junte militaire au pouvoir au RDR et plusieurs autres partis regroupés au sein d'un forum (*Kesy, 2001*). Cette crise s'est répercutée sur le mouvement scolaire et estudiantin.

Avec le bicéphalisme qui est apparu, l'on a eu d'un côté, le groupe représenté par le secrétaire général d'alors de la FESCI, Blé Goudé Charles (l'actuel leader du mouvement des Jeunes Patriotes). De l'autre côté, il y a certains responsables de section de la FESCI qui se sont réunis au sein d'un collectif. Ce collectif a décidé de la suspension du Bureau Exécutif National dirigé par Blé Goudé. Cette situation a entraîné des affrontements sanglants entre clans au sein du principal mouvement estudiantin et scolaire du pays. Des batailles rangées à l'arme blanche (machettes, haches et couteaux etc...) ont eu lieu. Plusieurs mutilations à vie d'étudiants et plusieurs morts dont celles de Bakayoko Mémissa et Kouassi Hervé, ont poussé les étudiants membres ou proches du collectif à la clandestinité totale qui est devenu, plus tard, « un exil forcé » (*Kesy, 2001*). Un ancien leader de la FESCI de cette époque, Guillaume Soro, l'actuel chef des rebelles qui occupent la région nord de la Côte d'Ivoire, faisait partie des exilés.

Par ailleurs, les troubles qui secouent la Côte d'Ivoire depuis la tentative de coup d'Etat en 2002 ont exacerbé les tensions entre étudiants et, à en croire certains, la FESCI en a profité pour attaquer impunément les opposants au régime en place (*Nations Unies, 2005*).

En Août 2003, lors d'une mission que nous avons effectuée dans la zone sous contrôle de la rébellion, les membres de la FESCI restés dans la zone concernée ont déclaré être au nombre de 5 000 au départ. Ils ont été rejoints, par la suite, par 2 000 élèves et étudiants du même

syndicat. Ces derniers ont affirmé craindre pour leur vie en zone gouvernementale. Après le voyage du Premier Ministre de Réconciliation Nationale en zone rebelle les 3 et 4 janvier 2006, ce sont 11 000 étudiants restés dans la zone concernée qui attendent la réouverture de l'Université de Bouaké, de l'URES de Korhogo et des grandes écoles de la zone sous contrôle de la rébellion.

Dans un communiqué de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO), «Depuis plusieurs années, la FESCI entretient en zone gouvernementale un climat d'agression aussi bien sur les campus qu'au-delà de l'espace universitaire et ces actes d'agression demeurent jusqu'à présent impunis».

Le cas le plus flagrant est celui des magistrats qui ont été molestés en 2004 dans l'exercice de leur fonction par des étudiants. Des poursuites avaient été envisagées par les magistrats, mais n'ont pas abouti à cause de l'intervention des hommes politiques.

Des membres de l'AGEECI ont déclaré à Human Rights Watch (2005) qu'ils informent régulièrement la police des incidents de harcèlement et d'abus. Mais, personne n'a été poursuivie, ni punie pour ces actes condamnables. Selon le dirigeant de la FESCI, Serge Koffi Yao, les attaques s'expliquent par le fait que «l'AGEECI n'est pas une organisation étudiante et nous ne pouvons pas les laisser se réunir sur le campus. C'est une organisation rebelle créée dans la zone rebelle et cherchant à étendre ses tentacules à l'université.»

4- Données conjoncturelles explicatives de la violence en milieu scolaire et universitaire

Depuis la mise en place de la politique d'ajustement structurelle dont les effets ont commencé à se ressentir à partir de 1990, les conditions socio-économiques des élèves et étudiants se sont progressivement dégradées. Cela s'est traduit par la disparition de l'état providence (gratuité des cars de transports, hébergement accessible à la majorité des étudiants, etc.) et la réduction considérable de la bourse et du nombre de boursiers.

En outre, la formation telle que dispensée dans nos pays, n'est plus adaptée aux mutations socio-économiques et aux exigences du monde du travail. Cette contrainte est accentuée par le nombre croissant d'élèves et étudiants au fil des années.

Par ailleurs, la trop forte sélectivité du système éducatif ivoirien a pour conséquence, un taux d'échec scolaire qui peut paraître élevée si l'on se réfère aux statistiques nationales. Des milliers de jeunes sont ainsi exclus du système éducatif chaque année. Dans ces conditions, l'école qui était un facteur de réussite sociale est devenu un lieu d'incertitude et de production de futurs chômeurs.

Si la violence à l'école peut s'expliquer par le dysfonctionnement du système éducatif, la responsabilité de la famille n'est pas à ignorer. Dans le temps, l'école parachevait l'œuvre de socialisation de l'enfant, initiée par la famille et la société. Comme on le constatait, l'enfant n'appartenait pas seulement à sa famille biologique, mais à toute la société qui assurait son éducation à travers le respect des codes sociaux. Depuis quelques temps, l'éducation de base est ramenée à la seule famille biologique de l'enfant. Or à ce niveau, la famille aussi a marqué sa démission. Les parents ne consacrent pas un minimum de temps aux enfants pour écouter leurs préoccupations et sur l'éducation de ces derniers. Il y a des parents qui sont tout le temps partis et l'éducation des enfants est confiée à la fille de ménage qui est, dans la plupart des cas, analphabète.

Face aux craintes et à l'angoisse des élèves et étudiants, il n'y a souvent pas d'interlocuteurs fiables. Dans une école ivoirienne en crise où la jeunesse désorientée cherche des repères, le politique apparaît et prend cette école en otage. La violence apparaît aujourd'hui chez cette jeunesse comme un moyen de lutte pour la survie. Par ce moyen, ils espèrent obtenir du politique la garantie d'un mieux-être économique et social.

Conclusion

La violence, en milieu scolaire et universitaire, a connu une évolution spectaculaire depuis l'avènement du multipartisme en Côte d'Ivoire.

Au début des années 1990, les élèves et étudiants étaient le plus souvent présentés comme des victimes de la violence exercée par l'autorité politique d'alors. Depuis le coup d'Etat de 1999 et la situation de crise politico-militaire que connaît le pays depuis septembre 2002, les élèves et étudiants sont devenus les principaux acteurs de la violence à l'école. Leurs actes dépassent quelques fois le cadre de l'école.

Tout cela entraîne un sentiment d'insécurité créé par les syndicats d'élèves et étudiants, tant en milieu scolaire et universitaire qu'en dehors de ce milieu. Cette situation est d'autant plus complexe qu'elle ne peut être réglée par les seuls responsables d'établissements scolaires et universitaires. L'intellectuel africain devra réfléchir à la problématique suivante : Quel est le facteur dynamisant de l'école en Côte d'Ivoire et partant, en Afrique ? L'Afrique a-t-elle identifié les besoins d'éducation et d'instruction de sa jeunesse en relation avec les mutations socio-économiques ? Un cadre global d'échange sur la question constitue, de ce fait, une nécessité.

Références bibliographiques

- Amnesty International (Internet) : *Côte d'Ivoire, la liberté d'expression et d'association menacée*. <http://web.amnesty.org/library/Index/FRAAFR310031994?open&of=FRA-CIV>
- Amnesty International (1992) : *Côte d'Ivoire : L'opposition réduite au silence. Condamnation de 77 prisonniers d'opinion*. Document externe. Index AI :AFR 31/08/92, ÉFAI, Londres.
- Authier C. (2001) : *Insécurités à tous les étages*. L'opinion indépendante. <http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Violence>
- Debarbieux (Internet) : La violence en milieu scolaire : 'Etat des lieux'. <http://www.chez.com/b105/lectures/debarbieux1.htm>
- Doumbes M. (2005) : *La FESCI dans la tourmente. Le syndicat au bord de l'implosion*. Nordsud du Vendredi 13 Janvier 2006. <http://www.nordsudmedia.com/nslire.asp?id=6041&rid=3>.
- Human Right Watch (2005) : Etudiants. <http://hrw.org/french/backgrounder/2005/cote1205/3.htm>
- Kesy B.J. (2001) : Apres les 150 plaintes déposées a Bruxelles contre le régime "les étudiants ivoiriens exiles a Bamako vont saisir la justice contre Gbagbo, Doué, Blé Goudé...". Le Patriote du Jeudi 5 juillet 2001.
- Kriegel B. (Internet) : *La violence à la télévision. Rapport de la Mission d'évaluation, d'analyse et de propositions relative aux représentations violentes à la télévision*, Ministère de la Culture et de la Communication, France. <http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Violence>
- Le Petit Robert (Internet) : *Qu'est-ce que la violence ?* <http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Violence>
- Nations Unies (2005) : *Côte d'Ivoire : La violence politique touche le campus universitaire de Cocody*. Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) Réseaux d'Information Régionaux Intégrés (IRIN). http://www.africawaterjournalists.com/acsblog/entry.asp?ENTRY_ID=1149
- Soir Info (2005) : *Gnelbin Innocent (Secrétaire général de l'Ageeci) parle...* Soir Info du vendredi 22 juillet 2005. <http://news.abidjan.net/article/?n=139177>
- Souhoné F. (2005) : *Violence en milieu universitaire. La Fesci attaque l'Ageeci : 2 blessés graves*. L'inter du vendredi 15 juillet 2005. http://www.linter-ci.com/article.php3?id_article=240